## Proposition pour atelier doctoral MED 5

Le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord Ouest de la Tunisie

# Par LABIADH Ines. Sous direction de Bernard Pecqueur Université Pierre Mendès France. Inscription depuis 2009

#### Résumé

Cette thèse traite des processus de construction territoriale basés sur la valorisation des ressources spécifiques par la mobilisation des acteurs locaux.

Ayant un grand intérêt pour la problématique de développement des zones rurales défavorisées en méditerranée et plus particulièrement en Tunisie et partant du constat des grandes difficultés que rencontrent les acteurs de ces zones pour mettre en place un processus de développement pour leurs territoires, on se propose à travers cette étude de rapporter notre réflexion sur le développement territorial dans ces zones fragiles et de comprendre les règles de jeux et les stratégies des acteurs impliqués dans ce processus de développement ainsi que le lien entre le mode de gouvernance et son effet sur le degré de valorisation des ressources spécifiques. Ce champ d'analyse est appliqué sur la région du Nord Ouest tunisien.

Mots clés: Développement territorial, zones difficiles, ressources spécifiques, gouvernance.

# 1. Cadre général

Depuis plus d'une vingtaine d'années les questions autour de développement des zones à fortes contraintes socioéconomiques et environnementales se multiplient. Des questions qui partent principalement de l'incapacité de ces espaces à contenir un processus de développement qui soit comparable à celui des « zones favorables ». Les chercheurs se sont penchés sur cette question afin de renforcer la capacité des territoires difficiles à définir des meilleures méthodes et stratégies permettant d'améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Au Maghreb, le développement des territoires marginalisés a connu les mêmes évolutions qu'a connues l'espace mondial à savoir trois processus de développement successifs dans le temps : le développement industriel à partir des années 1950, le développement local depuis les années 1980 et le développement territorial en dernier lieu au début des années 2000 (Elloumi, 1997 ; Abdelhkim, 2008).

Au lendemain de l'indépendance, l'idée majeure était que le développement ne peut être que de nature économique. Il implique la modernisation des sociétés traditionnelles et la rupture avec toutes les formes anciennes de production peu élaborées et archaïques. Dans cette optique, les pays de Maghreb ont misé sur la modernisation industrielle et la mécanisation dans tous les domaines. Dans les espaces ruraux particulièrement, l'enjeu était porté par l'agriculture et le phénomène s'est traduit par une poussée vers la modernisation de ce secteur dans un objectif d'accroissement de la productivité. Les zones rurales ayant bénéficié de ce courant de développement étaient celles jugées favorables pou inclure les outils et méthode de modernisation (terre de bonne qualité, eau). Les régions agricoles hors plaines (zones de montagnes) et faiblement dotées en ressources naturelles étaient, par la suite, écartées et voyaient leurs agricultures stagner suite à cette logique de différenciation.

Le bilan de cette stratégie, entamée dès la période coloniale et poursuivie pendant plusieurs décennies d'indépendance, était clair : Une concentration des activités productives dans les zones « utiles », favorablement dotées en ressources et une littoralisation des activités et des agglomérations urbaines, contre une marginalisation des espaces pauvres en facteurs de production

et condamnés du fait à garder une pratique agricole traditionnelle en raison de leur incapacité à intégrer les éléments d'une agriculture moderne.

A partir des années 1970, des groupes sociaux inadaptés aux grands mouvements de modernisation, se sont retrouvés dans une situation où ils n'avaient le choix qu'entre le déclin et l'action. Ils se sont rassemblés alors autour de l'idée d'une approche non exclusivement marchande de l'économie. Dans ce cadre, il ya eu rapprochement entre les dimensions économiques et sociales, idée prenant naissance de la pensée structuralo-marxiste qui régnait à l'époque. Cette pensée peut être considérée comme motrice dans la construction de l'idée du développement local. En France, cette nouvelle forme de développement portait avec elle des slogans dont principalement « vivre, travailler et décider au pays »; le pays renaît alors comme un périmètre d'action et de décision potentiel. En Italie, dans les régions industrielles en crise, le développement local s'est traduit par la mise en évidence des systèmes productifs localisés (SPL, clusters) dans la troisième Italie.

Les résultats des stratégies modernistes de développement se font également ressenties dans les pays du Maghreb en début des années 1980 : Des chiffres de croissance parfois négatifs, un fort endettement et la persistance d'une pauvreté importante, notamment en milieu rural (Koop et al., 2011). Les ajustements structuraux sont venus pour aggraver la situation et les années 90 représentent sans doute la pire décennie pour les zones « difficiles ». En effet, la réduction drastique des budgets de l'Etat et son « désengagement » des activités productives directes vont surtout concerner ces zones là (Campagne et Pecqueur, 2009). Dans ces régions délaissées par l'Etat, on assiste pendant cette période des années 90 à une prolifération du nombre des ONG et des associations locales soucieuses du développement de leurs territoires et prêtes à prendre en charge sa revitalisation après le retrait de l'Etat. L'idée qui apparait est que le développement d'une « zone difficile » passe en premier lieu par l'organisation de ses acteurs sous différentes formes (association, coopérative, etc.) permettant par la suite la mise en place et la concrétisation des stratégies de développement. Il s'agit des initiatives de regroupement des acteurs locaux dans de nombreuses zones rurales en difficulté et des petits projets et opérations montés afin de maintenir les services publics, réinstaller des familles ou redémarrer des activités économiques (Abdelhakim, 2008).

Dans ce contexte de « fin des années de croissance » au Nord où le modèle productiviste dominant atteint ses limites, et des politiques de développement échouées dans les pays du Sud, l'interventionnisme de l'Etat est jugé inopérant et infructueux surtout dans les espaces les plus fragiles. La relève a été prise en conséquence par des structures non étatiques qui prônent l'action collective et créent un espace de décision infranational. L'autonomie est au cœur de ce mouvement et est indispensable pour se détacher de la dépendance financière et organisationnelle à l'Etat. Pour renforcer cette autonomie, le développement local est fondé sur un principe de « valorisation locale des ressources locales » dans le cadre d'une approche autocentrée de développement basée sur des ressources issues du local et valorisées sur place par des acteurs locaux. Le concept de « valorisation locale des ressources locales » a été fortement mobilisé au Nord mais relativement peu mobilisé dans les pays du Maghreb (Landel, 2011).

Avec les effets de mondialisation de plus en plus sentis depuis les années 2000, les défis semblent être les mêmes partout : réussir l'intégration à une économie et à des marchés libérales où la compétitivité se joue à des échelles au-delà du local. L'enjeu est de taille et le développement local doit être repensé pour être en mesure de s'adapter aux changements induits par la globalisation des économies. En effet, le local renvoi souvent à « localiste » ce qui ne correspond pas à la logique d'ouverture que doit adopter le développement local ; le territoire devient alors plus « significatif » que le « local » en termes d'appartenance et d'attribution à un milieu spécifique. Dans ce sens, il est préférable de parler du territoire dans une perspective d'évolution mondiale, sans s'enfermer dans l'examen à la loupe des micro-économies (Pecqueur, 2005).

Le développement local devient alors développement territorial avec une stratégie qui se focalise sur l'exploitation de l'ensemble du potentiel d'un territoire donné : le potentiel agricole, la

conservation et le développement des ressources naturelles, l'identification et la mise en œuvre de « niches » porteuses, les produits de terroir, la valorisation des produits d'artisanat, le développement des divers types de tourisme, la promotion du savoir local, etc. Mais aussi sur une conception de territoire construit par les dynamiques d'acteurs (Colletis et Pecqueur, 1993) dépassant sa forme issue de l'histoire et des découpages administratifs.

A cette période des années 2000, l'évolution des recherches conduisent à une réflexion plus spécifique, dédiée aux zones difficiles et les travaux ont abouti à l'idée selon laquelle un développement de type territorial soit le mieux adapté aux conditions des zones difficiles puisque assurant à la fois une augmentation certaine de la valeur de la production (création de richesses) et une meilleure satisfaction des besoins des populations (Campagne et Pecqueur, 2009). Par ailleurs, Il permet également aux régions faiblement compétitives et peu dotées en facteurs standards de production de se soustraire à une trop forte concurrence et ce, en mettant leurs dotations spécifiques (histoire, patrimoine, paysage, savoir-faire, architecture, etc.) au service d'un développement territorial. Ces dotations ou ressources ancrées territorialement constituent la vraie force des territoires (Landel et Senil, 2009, Colletis et Pecqueur, 2004, François et al., 2006) puisque permettant « une différenciation durable, c'est-à-dire non susceptible d'être remise en cause par la mobilité des facteurs » (Colletis et Pecqueur, 2004).

Dans les zones difficiles en particulier, la question de développement se pose avec plus d'acuité. C'est, certes, dans ces régions que sont vécus aujourd'hui les principaux problèmes sociaux notamment la pauvreté et le chômage. L'enjeu est de taille et les stratégies à mettre en œuvre dans ces espaces doivent prendre en considération leurs spécificités et la singularité de leurs milieux vulnérables par rapport aux régions les plus avantagées. Force est de signaler également que malgré qu'elles soient peu dotées en facteurs de productions traditionnels, les zones difficiles sont bien placées pour l'activation et la mise en valeur des ressources locales. Certains auteurs vont plus loin dans cette réflexion et font l'hypothèse selon laquelle ces zones « sont même mieux placées que les zones « favorables » pour inventer et mobiliser. [...] les zones difficiles sont plus à même de pratiquer le développement territorial car elles sont dans l'obligation de se mobiliser et donc de valoriser le « capital social » et la gouvernance territoriale » (Campagne et Pecqueur, 2009).

En Tunisie, comme dans les autres pays du Sud, les politiques macro-économiques et sociales mises en œuvre, se sont concentrées dans les zones dites «utiles», favorablement dotées en ressources. La littoralisation des activités et des agglomérations urbaines a accentué les déséquilibres régionaux et les disparités territoriales engendrées par ces politiques (Bessaoud, 2007). C'est ainsi que le territoire tunisien va se trouver divisé en deux grandes régions. Une région côtière au Nord et au centre du pays, où se concentre la majeure partie des activités économiques et de la population, et le reste du pays dont le tissu économique est faible et l'espace est beaucoup moins peuplé. Il s'agit du centre Ouest, du Nord Ouest et du Sud. Ce sont des milieux principalement ruraux à dominante agricole qui ont été délaissés au cours de l'histoire du pays par les politiques et les investissements publics (Elloumi, 1997). Les contraintes socio-économiques et environnementales importantes dans ces espaces, couplés à une négligence de la part de l'Etat, a conduit en 2011 à un soulèvement populaire contre le régime en place, parti du gouvernorat de Sidi Bouzid dans la région centre de la Tunisie. Ce soulèvement vient suite à des actes isolés nombreux et éparpillés sur la totalité du territoire tunisien. La révolte en 2008 du bassin minier dans la région du Gafsa en était la plus marquante.

La révolution est partie de Sidi Bouzid le 14 Janvier 2011, portée par des jeunes qui ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis des conditions sociales précaires dans lesquelles ils vivaient et le rétrécissement des horizons de travail dans leurs régions par rapport aux zones côtières et grandes

\_

Ces évènements ont pour cadre le bassin minier de <u>Gafsa</u> au sud-ouest de <u>Tunis</u>, dans une région durement frappée par le <u>chômage</u> et la <u>pauvreté</u>. Le point de départ de ce mouvement était la dénonciation du mode népotique d'attribution des postes de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, principal organisme fournisseur d'emplois dans la région.

villes. C'est une situation d'injustice qui se creusait depuis des années et qui a aboutit à cette révolution dans l'arrière pays, ayant fini par s'exploser. La « révolution de Jasmin » a renversé le régime que le peuple subissait depuis plus de 25 ans dans l'espoir d'une liberté, égalité, démocratie et justice sociale.

Après des élections transparentes et démocratiques, le gouvernement en place a de nombreux défis à soulever dont principalement le processus de décentralisation inachevé dans le pays. Ce dernier bloque le processus de développement territorial suite à la faible implication des collectivités territoriales et de la société civile dans la prise de décision (Koop *et al.*, 2011). On pourra alors avancer l'hypothèse selon laquelle la révolution tunisienne, avec le processus de transition démocratique qui en résulte, pourrait aboutir au renforcement des principes de développement territorial jusque là peu concrétisés dans la pratique. Un renforcement du processus de la décentralisation et un appui à la prise de décision collective seraient en mesure d'améliorer l'autonomie des collectivités territoriales et ce, dans une démarche plus adaptée à leurs besoins et exigences et dans laquelle leur statut évoluera des simples bénéficiaires à des parties prenantes.

Cette idée constitue le fil conducteur du présent travail de recherche et on mobilisera pour ce faire le cadre d'analyse de développement territorial pour étudier les concepts de décentralisation et de gouvernance démocratique comme processus d'accompagnement du développement territorial. Ce modèle, basé sur la construction des ressources territoriales, a pris naissance dans les pays du Nord et est depuis plus de dix ans transféré vers les pays du Maghreb. La question doit-être posée quant à la « transposabilité » et la possible extrapolation de ce modèle dans des pays où le processus de décentralisation correspond plutôt à une déconcentration des services de l'Etat et où l'autonomie des collectivités territoriales n'est pas sans poser des questions.

La question générale qui sous-tend cette recherche est alors la suivante : Est-ce que le modèle de développement territorial est transposable dans les régions du Sud ?

On prendra le cas particulier d'une région défavorisée au nord Ouest tunisien, et on essayera de rapporter notre réflexion sur cette question. Notre visée est aussi d'analyser les évolutions rapportées par le processus de transition démocratique en Tunisie, et de voir en quoi ces évolutions permettraient d'enrichir le concept de développement territorial et de construction des ressources territoriales en Tunisie, et donc d'améliorer l'application de ce modèle dans les zones difficiles. On bâtira notre réflexion sur la thèse selon laquelle le processus de développement territorial en Tunisie reste pour l'instant une transposition d'un concept défini et développé au Nord. Pour être réellement opérationnel, ce concept doit être construit au regard de la réalité des sociétés locales tunisiennes et de la capacité du processus de transition démocratique en cours à la prendre en charge.

## 2. Aperçu sur les concepts de la recherche

# Zone difficile

On parle de zones difficiles, mais aussi de zones marginales, ou encore de zones arides, déshéritées ou pauvres...à pluviométrie insuffisante (<400 m/m) ou « dont les chances de survie ont disparu... ». Les zones difficiles sont en effet des zones ayant des difficultés à suivre le processus de développement des zones plus avantagées. Ce sont des zones auxquelles on peut assigner le terme «retard de développement » et qui, tout en étant intégrées dans des systèmes d'interdépendance avec les zones développées, subissent le plus souvent des formes de marginalité (Sghiare et Abaab, 2009).

## Développement territorial

Le développement territorial peut être défini comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base

d'une identification collective à une culture et à un territoire » (Pecqueur, 2005). Pour Savey (1994), le développement territorial fait appel à la notion de territorialité définit par Marie-Claude Maurel comme étant une «relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs.

#### Les ressources territoriales

Les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites (Colletis et Pecqueur, 1993). Les ressources représentent un potentiel pour le territoire dans le sens où elles ne sont pas en activité et sont donc « hors marché ». Les actifs, sont quant à eux, des facteurs en activité réalisés sur un marché. Les ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production contrairement aux ressources spécifiques qui elles naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration (Pecqueur, 2005). La distinction entre nature spécifique et générique remonte aux travaux de Williamson (1985). Dans cette optique, les facteurs sont dits spécifiques s'ils s'attachent à un processus de production particulier.

Notre étude porte sur les ressources spécifiques puisqu'elles constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis et Pecqueur, 1993).

# Gouvernance territoriale

La notion de gouvernance a émergé dans tout un ensemble de discours à partir des années 80 pour appuyer le passage progressif des politiques territoriales décidées nationalement, obéissant à une logique de redistribution nationale des hommes et des activités, à des politiques territoriales fondées sur des réflexions et un développement endogène (Dubois, 2009). Elle désigne, de ce fait, un ensemble des mécanismes, des processus et des instruments d'action permettant la création d'un espace ouvert d'action publique entre l'Etat et les acteurs individuels. Dans ce sens, le développement territorial fait appel à un passage des politiques publiques à l'action publique. La diversité d'acteurs concernés par le développement d'un territoire, implique, en effet, la prise en compte des intérêts de chacun d'où les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Ces questions sont abordées par la gouvernance, caractérisée par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient un territoire, et ce, à travers la construction de compromis locaux entre acteurs aussi bien privés que publics (Gilly et Perrat, 2002).

## 3. Questionnements de la recherche et hypothèses de travail

En Tunisie, un rapport a été élaboré dans le cadre du projet FSP/MSH conduit en partenariat entre l'UMR PACTE<sup>2</sup> et le réseau RAFAC<sup>3</sup> concernant l'universalisation progressive observée du phénomène de la territorialisation des processus de développement et sa propagation dans les rives Sud et Est de la Méditerranée. L'étude porte sur deux régions défavorisées de la Tunisie, une au Sud : Béni Khédache et l'autre au Nord Ouest : Ain Draham.

5

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Politiques, Action publiques et territoires

Réseau Agriculture Familiale Comparée

L'analyse (Elloumi et al., 2009) montre des disparités observées entre territoires ruraux sur le plan de mobilisation et de révélation des ressources qui sont le résultats de plusieurs facteurs. Le lien avec caractère inachevé premier facteur est en le du processus décentralisation/déconcentration, chose qui se traduit par des dynamiques locales qui restent dépendantes des marges de manœuvre laissées par les autorités politiques et par une autonomie financière incomplète et un contrôle central important qui peut, selon le cas, tolérer ou bloquer la mise en place de projets en dehors de son emprise directe selon que cela puisse affaiblir ou pas ses autorités. Le deuxième facteur a trait à la nature et la dynamique des acteurs locaux, leur ancrage socio-territorial, leur capacité à se mobiliser et à se coordonner et leur perception des ressources de leur territoire. Dans ce sens, l'accent a été mis sur « le succès » du développement territorial de la région de Béni Khédache. Cet exemple prouve comment un territoire, fort de la dynamique de ces acteurs locaux et de la spécificité de ces ressources locales, évolue progressivement dans sa dynamique de développement d'un « territoire de projets » vers la mise en place d'un « projet de territoire » et ce grâce à des acteurs endogènes et exogènes ayant mis leurs efforts ensemble pour enclencher un processus de développement valorisant les richesses du territoire mais surtout grâce à des autorités publiques ayant créé des conditions favorables pour l'épanouissement des activités de ce projet. A Ain Draham, au contraire, l'absence de coordination entre les acteurs locaux d'une part et d'une structure fédératrice de l'ensemble de la communauté d'autre part laisse incohérentes les actions entreprises par les différents intervenants d'autant plus que leur perception du territoire et de ses ressources n'a pas permis la différenciation de ces dernières pour en faire des atouts de développement. Par ailleurs, l'appui externe dont a bénéficié le territoire de Béni Khédache dans le cadre de la coopération avec le département français de l'Hérault a permis de renforcer le développement territorial qui n'a pas pu émerger en l'absence de cet appui à Ain Draham.

D'une manière synthétique, les conclusions retirées à partir des analyses conduites dans ces deux régions rurales défavorisées de la Tunisie montrent que le processus d'émergence des territoires de développement a pris plusieurs formes et s'est traduit par de multiples expériences fruits de la conjugaison des initiatives locales et/ou des décisions publiques ou encore d'interventions extérieures d'ONG. La gestion de la ressource nécessite toutefois un cadre institutionnel propice de décentralisation dans le quel chacun connait sa mission et prend part dans le processus de développement sans contrarier les actions de l'autre ni faire en sorte de dominer la scène. Il s'agit de favoriser l'instauration d'une gouvernance territoriale sur des bases démocratiques de concertation et de participation qui impliquent tous les acteurs concernés dans une démarche de construction de ressources et de renforcement de la notoriété de leur territoire.

Il est de notre propos dans cette recherche de montrer dans quelle mesure la gouvernance territoriale influe sur la construction des ressources territoriales ? Quels effets de la nature ou de la forme de coordination entre acteurs sur cette construction ? Quels sont les acteurs concernés (locaux, extérieurs) et quels stratégies mobilisent-t-ils pour bénéficier des avantages offerts par les richesses de leur territoire? Comment le mode de gouvernance ou la forme d'articulation entre acteurs (institutionnels, économiques et sociaux ; public, associatifs et privés) détermine les schémas et les circuits des produits et des services spécifiques (organisation des filières, écoulement et commercialisation, outils de promotion, etc.)? Autrement est ce que la gouvernance territoriale en place joue au profit d'un accroissement des avantages différenciatifs du territoire ou contribue-t-elle au contraire à l' «effacement » du territoire par la banalisation de ses atouts spécifiques ? Aussi, le processus de décentralisation en Tunisie va-t-il dans le sens de l'instauration d'une bonne gouvernance et par la suite de l'atteinte d'une condition indispensable pour l'émergence d'un développement territorial? Sinon, quelles seraient, dans ce sens, les évolutions provoquées par le processus de changement institutionnel en cours et comment parviendront-t-elles à renforcer le processus de décentralisation et à permettre par la suite de consolider l'expérience de développement territorial dans le pays ?

En lien avec les questions posées plus haut et avec notre terrain d'étude, deux hypothèses sont avancées dans cette étude, l'une théorique et l'autre empirique en relation avec le contexte spécifique que connait la Tunisie après la révolution.

<u>Hypothèse théorique</u>: Le mode de gouvernance contribue à la forme de construction des ressources territoriales. Notre intérêt va porter sur les ressources spécifiques puisqu'elles constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis et Pecqueur, 1993). Dans cette perspective, l'objectif de la gouvernance territoriale est de repérer, d'organiser et de gérer les ressources de façon à ce que le territoire acquiert des avantages différenciatifs. Cependant, sur le plan pratique, une gouvernance peut conduire à une différenciation et spécification durable de la ressource ou dans le cas contraire à sa banalisation (François *et al.*, 2006) et donc à la perte de sa valeur ajoutée.

Alors que les zones difficiles font preuve d'un intérêt croissant par les approches territoriales de développement, des questions restent suspendues quant à la meilleure façon pour faire valoir leurs ressources spécifiques en assurant à la fois une gestion collective faisant intervenir les différents acteurs impliqués sur une base de coopération et une mise en valeur optimale de la ressource permettant de renforcer sa différenciation et sa plus-value tout en respectant le droit de chacun à en tirer profit et donc le caractère de bien collectif que possède la ressource. Par ailleurs, la construction des ressources place la coordination au centre du processus de développement ce qui implique un système de gouvernance élargi à d'autres acteurs et le dépassement d'un développement où l'Etat monopolise la gestion du territoire pour promouvoir un développement où l'autonomie et la responsabilisation des collectivités de base reste la règle générale (Koop et al., 2011 ; Landel, 2011). Le processus de construction de la ressource dépend alors de la forme de gouvernance et de la réalité du processus de décentralisation. Ceci implique une multitude de schémas définissant la conduite ou le parcours que font les ressources spécifiques depuis leur révélation ou l'intention de production que projette sur elles les acteurs (Kebir, 2010). Le cycle de vie de la ressource est par la suite tributaire de la forme de gouvernance qui coordonne la ressource et du cadre institutionnel de décentralisation dans lequel les acteurs interagissent.

<u>Hypothèse empirique</u>: Dans le contexte de transition démocratique que connait la Tunisie, des réflexions, autour de la gouvernance territoriale, émergent. Ces réflexions questionnent le système d'acteurs et repensent des aspects sur la coordination des acteurs, sur l'articulation entre les échelles d'action et sur la superposition ou la synergie souhaitée entre les structures administratives et les institutions locales. Dans ce cadre, les politiques de développement en faveur des régions en retard se réforment en profondeur.

Deux nouveaux ministères ont vu le jour afin d'assurer les nouvelles prérogatives de l'Etat en matière de développement et d'atténuation des disparités régionales. L'un, nouvellement créé, est chargé de la gouvernance et de la lutte contre la corruption ; l'autre, anciennement rattaché au ministère de l'intérieur, est désormais une structure à part entière, il s'agit du ministère du développement régional. La publication par ce ministère d'un livre blanc intitulé « Tunisie : Une nouvelle vision du développement régional » traduit l'évolution dans la manière selon laquelle est traitée la question du développement régional. Ce livre contient deux chapitres dédiés l'un et l'autre à la mise à niveau des régions en retard et à la nouvelle gouvernance devant être installée dans le pays postrévolutionnaire. Ce livre aspire comme mentionné dans son introduction, à concrétiser une vision du développement régional d'essence démocratique. Dans le texte, on lit en gras « il faut que la nouvelle stratégie de développement soit responsable et décentralisée », « une vision fondée essentiellement sur la capacité et la responsabilité de chaque région tunisienne à définir et à bâtir son propre développement économique et social », « Cette vision repose sur une nouvelle gouvernance locale sans laquelle aucun progrès n'est possible ». Une volonté d'un développement décentralisé, où les collectivités locales sont plus autonomes, est clairement affichée. Depuis la publication de ce livre, le paysage d'acteurs a changé. Certains émergent sur le devant de la scène avec l'élargissement de leur champ d'action; d'autres sont par contre écartés et voient leur champ

d'action et poids décisif se rétrécir suite à une volonté affichée par l'Etat de simplifier radicalement les structures décentralisées dans une logique « anti-accumulatrice » d'institutions permettant de donner plus de marges de manœuvre aux collectivités territoriales.

## Les objectifs spécifiques de cette étude sont essentiellement :

- Vérifier l'émergence des ressources territoriales en Tunisie et décrire à partir d'une étude de terrain le processus de coordination des acteurs autour de ces ressources.
- ➤ Préciser en quoi apparait le renouvellement des questions autour de la gouvernance territoriale et de la décentralisation dans les approches de développement destinées aux zones difficiles tunisiennes.
- Analyser les stratégies des acteurs en matière de construction des ressources spécifiques. Le but est de montrer que la manière selon laquelle les ressources sont mises en valeur dépend étroitement du mode de gouvernance mobilisé pour le faire. Autrement, nous allons explorer la manière dont s'articulent les acteurs d'un système de production et comment de ce fait, évolue la ressource au sein de ce système (dynamiques de la ressource); le système étant formé par le duo ressource/acteur.
- Avancer des suggestions et proposer un cadre d'action relatif à deux aspects. D'une part bénéficier des forces du système actuel de gouvernance et les appuyer afin qu'elles puissent servir les intérêts du développement territorial et d'autre part surpasser les faiblesses de ce système pour qu'elles ne contrecarrent plus la construction des ressources.

## 4. Démarche générale

L'approche méthodologique peut être déclinée en deux phases :

Une phase de recherche bibliographique: Différents concepts vont être mobilisés au cours de cette recherche, à savoir le concept de zone difficile, de ressource spécifique, de développement local et territorial, de gouvernance territoriale et de décentralisation. Ces concepts vont être précisés par rapport à la problématique de recherche pour étudier par la suite l'articulation entre eux. Ainsi, la relation de causalité entre la construction des ressources spécifiques et le développement des territoires défavorisés sera étudiée. De même pour le mode de gouvernance et son effet sur la construction des ressources. Opter pour des projets de développement qui articulent le micro-local avec des niveaux supérieurs est un défi ambitieux mais difficile car il met en avant la question de la décentralisation et du mécanisme à mettre en place pour améliorer la gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs. On étudiera le cas de la région du Nord ouest tunisien tout en mettant l'accent sur tous ces aspects. On verra comment se sont organisées les différentes parties impliquées dans le développement de la région pour bénéficier au mieux des ressources de leur territoire.

Les travaux sur l'effet du mode de gouvernance sur la construction des ressources territoriales des zones en déclin ne présentent qu'une partie limitée de la littérature sur le processus de développement territorial. Dans ce sens, il est à démontrer que l'activation des ressources spécifiques locales peut devenir l'outil principal pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans les régions démunies, mais cela suppose le respect d'un nombre de conditions essentielles, dont principalement la décentralisation et la bonne gouvernance, qui méritent une analyse approfondie. Cette réflexion sera illustrée par une étude de terrain spécifique sur le territoire d'étude, ses ressources et ses acteurs.

Une phase de recherche sur le terrain effectuée selon trois entrées :

- La première entrée consiste en une approche historique des politiques de développement rural et territorial dans les zones difficiles tunisiennes au regard du processus de déconcentration administrative et de décentralisation, depuis l'indépendance jusqu'à la révolution de 2011.
- La deuxième entrée consiste à étudier le cas particulier d'une région défavorisée au Nord Ouest tunisien. Après avoir caractérisé cette région de point de vue de ces dynamiques démographiques, économiques et sociales, nous vérifierons l'hypothèse de l'émergence d'un processus de spécification des ressources. Pour ce faire, nous allons examiner l'existence de ressources territoriales et étudierons les modes d'articulation des acteurs autour de ces ressources tant au niveau de leur production qu'au niveau de leur valorisation. Aussi, nous édifierons, à travers des enquêtes socioéconomiques quantitatives et qualitatives, les acteurs impliqués, mais aussi les évènements et les moments de rencontre autour de la ressource (fêtes, festivals, foires, etc.). Deux types de dynamiques d'acteurs vont être analysées : une spontanée organisationnelle partant d'en bas et caractérisée par la mobilisation de la collectivité locale en faveur des ressources du territoire ; l'autre plutôt institutionnelle descendante émanant de la volonté publique. Dans cette optique, on essayera de percevoir le degré d'autonomie de la première dynamique par rapport à la deuxième et de déceler l'influence qu'exerce sur le processus de développement territorial la forme d'articulation entre ces deux échelles. On étudiera donc le couplage services et produits spécifiques/gouvernance.

Le choix de la zone d'étude s'est fait en lien avec notre problématique de recherche axée sur le développement des zones difficiles à la base des ressources spécifiques. Le Nord Ouest tunisien correspond à cette problématique: une zone difficile, riche par ses ressources spécifiques et lieu d'une dynamique de développement autour de ces ressources. Ces aspects sont détaillés dans le tableau ci-après.

Critères de choix	Caractéristiques		
Contraintes socio-économiques	*Taux élevés d'analphétudes après le niveau p dépassant largement le l'ensemble du pays *Développement éco l'absence d'un secteu sur une agriculture plu pratiquée dans des écos dégradés.	*Taux élevés d'analphabétisme (rupture des études après le niveau primaire) et de chômage dépassant largement les taux enregistrés pour l'ensemble du pays *Développement économique basé, en l'absence d'un secteur industriel développé, sur une agriculture pluviale et très vulnérable pratiquée dans des écosystèmes de plus en plus	
	vu les conditions de vie et d'emploi précaires.		
		Les produits	
Activités pratiquées autour des ressources	L'artisanat	agricoles spécifiques	
spécifiques	*Des fibres végétales	*Plantes aromatiques	
	(osier, rotin)	et médicinales et	
	*Du bois (sculpture)	dérivés	

	*La poterie	*Produits de
	*Le tissage	l'apiculture
		*L'écorce des racines
		du noyer
	*Organisations de base à ancrage territorial	
Multitude d'acteurs à différents niveaux et des	*ONG Nationales	
actions menées par des intervenants régionaux,	*Organisations socioprofessionnelles	
nationaux et même internationaux.	*Structures admin ODESYPANO <sup>5</sup> )	istratives (CRDA <sup>4</sup> ,

La troisième entrée de notre méthodologie vise à analyser la prise en considération de la notion du territoire dans le processus de transition démocratique en Tunisie. Pour ce faire, nous nous limiterons à l'analyse des débats accompagnant la préparation de la nouvelle constitution. L'objectif sera de détecter les moments de débats autour des quels sont discutées les notions de déconcentration, de décentralisation, de gouvernance, de territoire, de gouvernance territoriale et de l'implication de la société civile et de proposer une identification et un classement des questions posées et des réponses proposées. Dans les mesures où les délais sont respectés, nous proposerons une analyse de ces notions dans le texte définitif de la constitution.

# Bibliographie sommaire

**Abaab, A. 1997.** L'agriculture familiale en Tunisie centrale face aux nouveaux défis écologiques et économiques *[en ligne]*.

**Abaab, A. 2000.** Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée. Paris : Karthala, p. 449-500

**Abdelhakim, T. 2008.** Economie du développement rural : les nouveaux paradigmes. Document du cours destiné aux étudiants du master Ingénierie des projets et des politiques publiques. CIHEAM-IAMM.148p

**Bessaoud, O. 2007.** Les politiques de développement rural en Méditerranée : des évolutions très contrastées entre le Sud, l'Est et le Nord de la Méditerranée. *Options Méditerranéennes*, Série. A /n°71. pp. 27-31

Campagne, P., Pecqueur, B. 2009. Zones difficiles, territoires de développement ? Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, «DELZOD » Médenine, IRA

**Colletis, G., Pecqueur, B.1993.** Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ?, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 3, pp. 490-507.

**Elloumi, M., Alary, V. et Selmi, S. 2006.** Politiques et stratégies des éleveurs dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (Tunisie centrale), *Afrique contemporaine* 2006/3, 219, p. 63-79.

Elloumi, M., Sghaier M., Kadhkadhi, K. 2009. Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens, cas de la Tunisie. In Projet MS H/FSP. Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens. 2ème partie. Chapitre 10.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> CRDA: Commissariat Régional du Développement Agricole

ODESYPANO : Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord Ouest

**François, H., Hirczak, M., Senil, N. 2006.** Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2006/5 décembre, p. 683-700.

**Herzenni, A. 2007.** Quelles priorités à court terme pour le développement rural? In Akesbi, N., Benatya D., Zagdouni L. et al. *Hommage à Paul Pascon : Devenir de la société rurale, développement économique et mobilisation sociale.* Maroc: Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II. p.213-223

**Kebir, L. 2010.** Pour une approche institutionnelle et territoriale des ressources. In Maillefert, M. et al. 2010. Ressources, patrimoine, territoires et développement durable. Ecopolis. 281p.

**Landel, P-A. 2011.** L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : Du transfert à la capitalisation des expériences *[en ligne]* 

**Lapèze**, **J. 2007.** Apport de l'approche territoriale à l'économie de développement. Paris : L'Harmattan. 246p.

**Mengin, J. 1989.** *Guide du développement local et du développement social.* Paris : l'Harmattan, Collection « Logiques Sociales », 164p.

Pecqueur, B. 1989. Le développement local : mode ou modèle ? Paris, Syros/ Alternatives, 140 p.

**Pecqueur, B. 2005.** Le développement territorial, une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud. In Antheaume B.et Giraut F. (éd.). *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris : IRD, pp. 295-316.

**Roux, B. 1996.** Le développement rural dans les zones marginales du Sud de l'Europe, existe-t- il un paradigme méditerranéen ? In Elloumi M. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. ALIF, IRMC. p.443-462. (Collection recherche sur le Maghreb contemporain).

**Savey, S. 1994.** Espace, territoire, développement local. *Cahier Options méditerranéennes*, 1994, vol.3, pp. 39-41.

**Tabariés M., 2005.** Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs, Matisse, Cahiers de la MSH, Centre National de la Recherche Scientifique.